

NOTES CRITIQUES

L'ÉVALUATION EN FORMATION

ARDOINO (Jacques), BERGER (Guy). — *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes. Le cas des universités.* — Paris: Matrice-Andsha, 1989. — 234 p.

Que les 234 pages numérotées ne fassent pas illusion : les caractères sont petits et il s'agit en fin de compte d'un gros livre qui se compose de deux grandes parties. 134 pages de texte d'abord et 100 pages de documents divers. La première partie se divise en une introduction générale (22 p.), une conclusion générale (8 p.) et la relation de trois études de cas. L'introduction comprend trois paragraphes, 12 pages de réflexions théoriques sur l'évaluation, 5 pages de présentation du dispositif d'évaluation du Comité national d'évaluation des universités, et 4 pages de celui de la FOPA (Faculté de formation pour les adultes de Louvain-la-Neuve).

La première partie est précédée d'une préface d'E. Bayer, professeur de psychologie à la faculté des sciences de l'éducation de Genève. La deuxième grande partie, quant à elle, se décompose ainsi : 60 pages d'annexes, une postface de R. Pagès, directeur de recherche honoraire au CNRS, un lexique, une bibliographie, deux index. C'est dire que le livre est un véritable montage dans lequel ne manque quasiment aucune des grandes ressources de l'appareillage d'un livre savant.

Les apports principaux de ce livre sont doubles : d'une part les auteurs reprennent et établissent leur distinction entre contrôle et évaluation, trop souvent confondus. Le premier terme, assujéti à la logique de la preuve et à la recherche de la conformité, n'a rien à voir avec le second qui représente une analyse de la complexité et met en jeu la question du sens (des actions et des institutions). La différence des deux termes apparaît encore dans la conclusion générale lorsqu'il est souligné que l'évaluation, pour mériter son nom, nécessite que la totalité du dispositif concerné soit en évaluation, que celle-ci soit négociée et enfin qu'il soit perceptible pour tous que l'évaluation a pour fin son inachèvement.

D'autre part, le deuxième mérite du livre tient dans le compte rendu des trois évaluations (presque quatre, l'annexe donnant de larges développements à l'évaluation de l'unité d'enseignement des deux auteurs, à Paris-VIII) où JA et GB se sont trouvés engagés, le premier plus que le second, à titre d'expert. Il s'agit des départements de sciences de l'éducation de Strasbourg et d'Aix-Marseille, puis de celui de la FOPA. On fait ressortir, ici, l'opposition entre les deux situations, la française et la belge. En France le CNE est une entreprise officielle, installée en 1985 par le président de la République lui-même, où se trouvent d'emblée reproduits l'absence de bonnes conditions de travail et de moyens, la division du travail entre membres du CNE (les coordonnateurs) et experts « ponctuels ». À l'inverse dans le cas belge, la faculté prend l'initiative de son évaluation, y implique toutes ses composantes, et surtout fait appel à un organisme extérieur, l'UNESCO, pour la mener à bien.

Si cet ouvrage peut paraître parfois difficile à suivre c'est autant en raison de la typographie que du « morcellement » produit par le montage. Mais tel quel, il offre cependant un double et réel intérêt : le premier est la ferme distinction entre contrôle et évaluation qui pourrait permettre de ne pas faire n'importe quoi ; l'évaluation que G. Berger avait si bien analysé, jadis, dans « Qu'est-ce qui nous prend à évaluer ? » (*Revue Pour* n° 55) suscite de faux espoirs et de fausses promesses qui seraient évités à s'en tenir le plus souvent au simple et strict contrôle, clairement avoué.

Le deuxième intérêt est la présentation du maximum de documents comme pièces à conviction du processus de production des énoncés et du procès possible d'une réalité sociale donnée. (On se souvient que J. Ardoino avait lancé une collection « Protocoles » chez Gauthier Villars dont l'ambition était de publier des intégrales de sessions, séminaires, etc. Le fait que les éditeurs et... les lecteurs n'aient guère ce genre littéraire, pose une grave question : « Comment peut-on valider des analyses si on ne possède pas le matériel à partir duquel elles sont faites ? ».)

À la lecture de ce « livre-document » une question vient facilement à l'esprit : quelle est la véritable position des auteurs par rapport au CNE lui-même ? Ont-ils cru pouvoir participer simplement à une nouvelle instance de pouvoir ou ont-ils accepté de le faire à seul fin d'établir un dossier sur les avatars d'un système d'évaluation ? Comme on ne saurait croire à la naïveté d'auteurs aussi chevronnés, c'est la deuxième hypothèse qui doit l'emporter. On aurait alors aimé quelque explication sur les motivations envers un tel travail d'investigation. Une remarque enfin. Pourquoi JA et GB ne vont-ils pas plus loin dans leur analyse du CNE ? Cette instance purement idéologico-

politique met en scène une véritable imposture de l'évaluation, fondée sur l'idée qu'être historien ou mathématicien donne compétence dans un autre domaine; et, comme les auteurs l'écrivent, le CNE n'a pas fait, évidemment, le travail théorique nécessaire; mais comment aurait-il pu le faire alors que ses membres n'en ont ni la capacité, ni surtout le désir (ils croient à leur neutralité, ne connaissent à peu près rien à la pédagogie ni aux analyses des systèmes sociaux). Enfin le CNE, composé d'universitaires aux idéologies souvent conservatrices, est bien entendu incapable d'analyser sa propre position: si chacun de ces savants était aussi peu rigoureux dans sa spécialité, nul doute qu'il ne siègerait pas au CNE! Alors l'évaluation! Un travail idéologique à grand spectacle qui est celui même des sociétés actuelles, le recours aux experts comme mode de gouvernement: on demande à des personnes complices d'utiliser leurs compétences pour justifier les choix politiques. Le comité est fait pour que le travail d'analyse ne s'accomplisse pas. Les auteurs auraient-ils succombé, un instant, aux charmes délicieux de la notoriété? Leur livre traduit maintes fois leur plaisir pris dans cette aventure; à nous le faire partager ils nous distraient peut-être plus qu'ils ne nous instruisent.

J. BEILLEROT

Sciences de l'éducation, Université de Paris-X



AUBEGNY (Jean). — *L'évaluation des organisations éducatives*. — Tours: Éditions Universitaires, 1988. — 218 p.

Du Comité National d'Évaluation des universités aux nouvelles missions de l'inspection générale, la tendance se confirme d'une recherche d'instruments de mesure, d'une volonté de rationalisation du fonctionnement des institutions de l'Éducation nationale.

Cette recherche n'est pas seulement externe ou voulue par la « centrale », elle est aussi interne et pratiquée de plus en plus par des acteurs de l'institution: le livre de J. Aubegny en témoigne comme aussi l'existence de plusieurs universités d'été sur la question.

Deux parties dans ce livre, présentées ainsi dans l'avant-propos: La première propose une description globale de la situation actuelle de la formation à travers trois types de questions: Où en est la formation? Qui sont les formateurs? Comment s'articule actuellement au niveau des organisations éducatives la double revendication de production de sens et de plus grande efficacité?